Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 38 (1950)

Heft: 780

Artikel: Week-end suffragiste : Chexbres, 30 septembre-1er octobre 1950

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-267201

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

J.A.

Bibliothèque publique
et universitaire
Genève

7 OCTOBRE 1950 — GENEVE

TRENTE-HUITIEME ANNÉE — N° 780

Le Mouvement Féministe

Compte de Chèques postaux I. 943

Paraît le premier samedi de chaque mois

FONDATRICE DU JOURNAL
Emilie GOURD
RÉDACTION
Mme WIBLÉ-GAILLARD, 10, rue des Granges
ADMINISTRATION ET ANNONCES
Mlle Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Organe officiel
des publications de l'Alliance
de Sociétés féminines suisses
Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS
SUISSE 1 an . . . . . Fr. 6.— (ab. min.)
Abonnement de soutien . . » 8.—
Le numéro . . . . . » 0.25
Les abonnements partent de n'importe quelle date

La courtoisie est une forme délicate de la charité.

BERGSON.

Avant l'Assemblée Mondiale des Peuples

Le 4 septembre dernier, une aimable réception, Cocktail Party, réunissait dans les salons de l'Hôtel Beau-Rivage, à Genève, de fort nombreux hôtes qui ont à cœur la bonne entente et la collaboration effective entre les hommes du monde entier.

Les autorités genevoises étaient présentes en la personne de MM. les Conseillers d'Etat Picot — qui prit la parole — et Duboule, et de M. le Conseiller administratif A. Dussoix et J.-R. Christen, député,

Bien d'autres personnalités, parmi lesquelles nous citons — nous excusant d'en oublier — Mmes E. Claparède, Dr R. Girod, M. Nobs, MM. Ph. Duchosal, Ledermann, H. Golay, représentaient le Conseil international des Femmes, l'Union mondiale des femmes pour la paix et la concorde internationale, le Comité international de la Croix-Rouge, la Ligue des Croix-Rouges, le Bureau international pour la paix, l'Union interparlementaire, etc.

Tour à tour, M. Chiosterghi, vice-président de la Chambre italienne et Mme Tibaldi-Chiesa, député au même parlement, nous ont entretenus de la Fédération mondiale des peuples, et c'est ce sujet que nous aimerions présenter à nos lectrices.

Origine du projet

On se souvient peut-être qu'en 1947, se tint à Montreux un congrès fédéraliste qui prit l'engagement de convoquer en 1950, au plus tard, une *Assemblée mondiale des peuples*. Cette assemblée, à laquelle on s'intéresse déjà dans plus de quarante pays, sera composée de délégués élus par les habitants de chaque nation, à raison d'un délégué pour un million d'habitants. Elle sera chargée, quand elle sera formée d'un nombre suffisant de représentants légalement élus, d'élaborer une constitution mondiale prévoyant un gouvernement mondial avec pouvoir législatif, exécutif et judiciaire.

Ce gouvernement devrait avoir une autorité et des moyens suffisants pour garantir la sécurité internationale et la paix, tout en laissant à chaque nation le droit d'autodécision en matière d'organisation intérieure, politique, économique et sociale.

L'Etat de Tennessee, aux Etats-Unis, est le premier qui ait procédé à des élections légales et qui enverra des délégués officiels à l'Assemblée constituante. C'est en l'honneur de leur élection qu'était donnée la réception du 4 septembre. Beaucoup d'autres représentants viendront à l'Assemblée, mais s'il n'y a pas un nombre suffisant de délégués officiellement élus en élections populaires régulières, l'Assemblée sera dite « consultative ». Afin de tenir l'engagement pris au Congrès de Montreux, elle s'ouvrira le 30 décembre 1950, à Genève, au Palais électoral.

L'Assemblée et les Nations Unies ?

Cette assemblée vise-t-elle, à remplacer l'Organisation des Nations Unies, qui serait jugée inefficace ? En aucune façon. L'Assemblée mondiale demanderait au contraire l'approbation et la reconnaissance des Nations Unies. Mais tandis que celle-ci serait l'Assemblée des gouvernements, où interviennent les délégués gouvernementaux, l'Assemblée des peuples fonctionnerait comme une seconde Chambre qui représenterait directement les peuples, lesquels ont souvent et sur beaucoup de points, une opinion différente de celle de leurs gouvernements.

Nous savons que les Nations Unies se sont préoccupées aussi de garder le contact avec les individus ; à cet effet, elles ont donné le statut consultatif à de nombreuses associations internationales d'intérêt public. Nous avons souvent entretenu les lectrices de ce journal, de l'excellente collaboration qui s'est établie ainsi entre les associations féminines et le Conseil économique et social de l'ONU. Les interventions sont cependant assez lentes, puisqu'elles doivent passer de l'individu qui fait une proposition à son groupe local, à l'association nationale, puis à la fédération internationale.

L'Assemblée mondiale espère pouvoir agir non plus seulement sur le plan des associations privées, mais sur le plan démocratique légal.

L'Assemblée et la fédération européenne ?

Les mondialistes s'opposent-ils à ceux qui essayent d'instituer un gouvernement fédéral d'Europe ? — Nullement. L'idéal fédéraliste ne doit pas s'appliquer seulement sur le plan universel, il est aussi nécessaire de fédérer les pays d'une même région, d'un même continent. Comme l'a remarqué M. Chiosterghi, les fédéralistes européens trouvent que les mondialistes vont trop vite en besogne, qu'il vaudrait mieux, à leur avis, bander tous les efforts pour arriver au but européen d'abord. Mais, lorsqu'on veut construire une maison, fait-on seulement le plan d'un seul étage ? Non, on fait un plan d'ensemble, pour que toutes les parties correspondent les unes aux autres et on pose l'escalier qui relie les étages entre eux. Les évènements récents prouvent abondamment que les guerres mondiales peuvent débuter ailleurs qu'en Europe ; par conséquent, il ne faut pas attendre pour que, tout autour de la terre, les peuples eux-mêmes, et non seulement leurs gouvernements, mettent la main à la solution des problèmes mondiaux.

L'Assemblée et les femmes ?

Mme Tibaldi-Chiesa met son espoir dans la population féminine qui plus que l'autre a besoin de la paix. Elle a demandé aux femmes députés des différents pays qui assistaient à la XXXVIIIme conférence interparlementaire de travailler ensemble pour la réalisation de certains buts qui leur tiennent particulièrement à cœur.

Il est clair que, dans l'Assemblée mondiale, les femmes auraient une action très directe. Elles seraient électrices pour nommer les délégués, au même titre que les électeurs ; elles seraient éligibles et elles auraient plus de facilité à se faire nommer, grâce à des élections populaires. Aux Nations Unies, on le sait, les gouvernements ne les délèguent que très rarement.

Mme Chiesa leur demande donc de soutenir de tout leur pouvoir les efforts qui sont faits en vue d'une fédération mondiale des peuples et elle espère que les Genevoises s'intéresseront à l'Assemblée qui se tiendra dans leur ville, et dont le secrétariat fonctionne déjà au 37 quai Wilson.

A. W. G.

ASSURANCE POUR LA VIEILLESSE
DE LA MAISON DE RETRAITE DU PETIT-SACONNEX

RENTES VIAGÈRES
GARANTIES PAR L'ÉTAT

RENSEIGNEMENTS
MOLARD, 11
GENÈVE

Week-end suffragiste

Chexbres, 30 septembre-1er octobre 1950

Le programme du week-end organisé à Chexbres par l'Association suisse pour le suffrage féminin et le Comité d'action, s'est déroulé dans une atmosphère de cordialité et d'entrain.

Les participantes venues surtout de Lausanne, mais aussi de Neuchâtel et de Genève, ont eu l'occasion d'entendre traiter les problèmes les plus variés qui se posent aux femmes de notre pays.

Mme Prince (Genève) présenta tout d'abord les articles de la Déclaration universelle des droits de l'homme, qui proclament l'égalité des sexes.

Puis, Mme Leuch (Lausanne) exposa le sujet de la nationalité de la femme qui épouse un étranger. Elle avait préparé, pour les montrer à ses auditrices, des cartes du monde où apparaissaient coloriés en rouge, les pays qui ne donnent pas la nationalité aux étrangères épousant un de leurs ressortissants, et en bleu, les pays qui n'enlèvent pas à leurs ressortissantes, leur nationalité d'origine.

Mlle Quinche, membre de la Commission fédérale d'experts qui étudie la loi sur la nationalité, ajouta quelques détails sur le travail en cours. Les assistantes purent poser de nombreuses questions à ces deux juristes spécialistes en ce domaine légal.

Après un souper bien gagné, on passa une soirée charmante à écouter deux propagandistes du suffrage, pleines de verve et de gaieté : Mlle de Sépibus, pour le Valais, Mme Zanchi, pour le canton de Vaud. Au Valais, le sujet est encore frais et neuf et, si les difficultés sont grandes, on peut rencontrer cependant bien des appuis enthousiastes.

Dans le canton de Vaud, comme à Neuchâtel ou à Genève, il y a un quart de siècle que le premier feu de l'enthousiasme est tombé. On a recommandé à la presse féminine de poser devant les lectrices les questions de politique nationale. Même si les femmes n'ont pas le droit de vote, elle doivent s'accoutumer à s'intéresser aux questions que doit résoudre l'électeur. Le *Mouvement féministe* publie, il est vrai, un article avant chaque votation fédérale, il est généralement signé de Mme Leuch.

Il serait bon, peut-être, pour attirer là-dessus l'attention des lectrices, de reprendre l'ancienne rubrique sous laquelle ces articles étaient jadis présentés, il y a quelques années : *Comment voteriez-vous dimanche ?*

* * *

Dès le lendemain matin, on se remit au travail pour entendre Mlle A. Quinche (Lausanne) parler de l' « Egalité des époux quant à leur nom, leur domicile, leur activité professionnelle, leurs biens et leurs enfants. ». Conférence remarquable qui offrait une richesse d'informations surprenante. Sur tous ces points, que savez-vous, que savons-nous de ce que prescrit la loi ? Chacune a des notions vagues, mais aucune certitude. Afin d'éclairer nos auditoires féminins, il serait tout indiqué de demander à Mlle Quinche de bien vouloir venir répéter son exposé dans nos divers centres romands. Et les maris qui viendraient l'écouter avec leurs femmes ne perdraient pas leur temps.

La conférence de Mme Piot-Vuadens sur ce sujet : « Travailleuse et ménagère : comment concilier la vie de famille avec l'exercice d'une profession ? », entraîna un débat passionné dans lequel les assistantes se jetèrent à corps perdu. L'heure venue, on eut peine à les persuader d'aller à table, et, pendant tout le repas, la discussion se poursuivit à perdre haleine.

Il est, en effet, très difficile de mener de front la vie de famille et la vie professionnelle. Rares sont les femmes qui, ce faisant, ne manquent à aucuns de leurs devoirs. Les peuples du Nord, dont l'horaire est différent du nôtre, puisque les activités professionnelles, de même que la vie scolaire, se concentrent chaque jour entre 9 h. et 16 et 17 h.,

(Suite en page 2)

L'autre Amérique

par Marg. MAUERHOFER

Voici le visage actif et intelligent de l'Amérique intellectuelle. Celle où la culture est faite vie et la vie culture, trop peu connue de beaucoup d'intellectuels qui jugent ce grand pays sans le connaître. Les bibliothèques, et je pense notamment à la « Widener Library » de Harward, sont des organismes merveilleux où tout, du haut en bas de l'échelle, est fait pour le travail rationnel et intelligent de l'étudiant. Accès aux rayons sur lesquels s'étalent des ouvrages spécialisés de tous les pays d'Europe, c'est surtout le département qui se réfère à l'histoire de France, où j'ai été souvent, que je puis juger. Vous y avez tous les bulletins historiques de tous les petits pays de France sans oublier les plus grandes collections comme « Peuples et Civilisations » et bien d'autres. Les salles avec les catalogues sont aussi bien fournies que les rayons des dépôts de livres et se réfèrent à toutes les disciplines. Les salles de travail, et elles sont nombreuses, sont confortables, munies de ventilateurs pour les jours chauds et bien chauffées en hiver. Détail qui paraîtra peut-être grotesque à certaines personnes qui n'aiment pas être dérangées par la fumée, on peut fumer de 9 heures du matin à 10 heures du soir, heure de la clôture des bibliothèques dans la Nouvelle Angleterre. Que vous dire des machines à écrire silencieuses que l'on peut louer à peu de frais dans les Archives de Cambridge ?

La vie des jeunes filles dans les « dormitoires » est charmante et témoigne de beaucoup de discipline et de sens civique. Les étudiantes vivent par quinzaine ou par vingtaine dans de charmantes maisons et se partagent avec ordre les diverses corvées manuelles qui ainsi n'incombent pas à une seule personne. A Wellesley, un des collèges les plus chics pour jeunes filles, il y a un théâtre pour donner les pièces grecques et un autre pour les pièces en langue étrangère. J'ai assisté à une représentation en italien, jouée par des jeunes filles après un an d'enseignement dans cette langue, en costumes de l'époque, parfaitement bien montée. Que vous dire de l'Université de Berkeley, en Californie, où les parcs aux arbres tropicaux et les courts de tennis sont encadrés par des buissons de feuillage les plus luxuriants. C'est dans ce décor merveilleux que s'étalent les sept bibliothèques des diverses facultés de cette université et tous les divers corps de bâtiments qui composent cette ville que forme à elle seule Berkeley.

Et la Bibliothèque du Congrès à Washington, quelle merveille et quel monde! Travailler dans la grande salle qui ressemble à la Bibliothèque nationale de Florence avec ses boiseries et son atmosphère recueillie doit être le rêve de beaucoup de jeunes qui ont à cœur de mener leurs recherches vite et bien dans les meilleures conditions. Tout cela et beaucoup d'autres choses, hélas trop mal connues, forment l'autre visage de ce grand pays si dynamique, si accueillant et si humain.

M. M.

ALLIANCE DE SOCIÉTÉS FÉMININES SUISSES

Nouvelles brèves

« *Cas difficiles* ». Il est des réfugiés dont le sort est particulièrement tragique, ceux que les organisations responsables classent sous le nom de « Hard-Core » ou « cas difficiles ». Ce sont avant tout des malades, des personnes âgées, des mères accompagnées de jeunes enfants, des anormaux et des personnes partiellement ou complètement infirmes qui ne peuvent pas espérer émigrer et se faire une vie nouvelle à l'étranger. On évalue leur nombre à 22.000 environ. La Hollande vient de décider d'accueillir 200 de ces malheureux ; des personnes âgées qui tomberont à la charge de l'Etat viennent s'ajouter au nombre considérable d'ingénieurs et de savants qu'elle a déjà recueillis au cours de cette année. La France elle aussi a reçu un premier contingent de 900 vieillards d'Europe occidentale et centrale. La Norvège, la Belgique, l'Angleterre se sont engagées elles aussi. En Suisse, la question de savoir quelle catégorie de personnes pourrait être reçue et leur nombre est à l'étude. L'Aide Suisse à l'Europe nous a demandé de collaborer. Dans une lettre au Conseil fédéral, notre comité a exprimé sa volonté d'aider nos autorités dans la mesure de ses forces, pour que la Suisse apporte une contribution digne de notre mission humanitaire à la solution de ce problème. Cette lettre a été contresignée par la Ligue suisse des femmes catholiques et la Société d'utilité publique des femmes suisses.

* * *

Le Dr Rubin, président sortant de l'*Association suisse pour le travail à domicile*, adresse un appel pressant aux associations féminines, pour qu'elles vouent un intérêt accru au problème du travail à domicile. Les demandes que cette association reçoit deviennent si nombreuses qu'elle ne peut plus y suffire. Un contact plus étroit devrait être établi entre cette association centrale et les groupements féminins locaux.

Week-end suffragiste

(Suite de la page 1)

laissent à la femme une plus grande liberté d'action : elle rentre à la maison en même temps que son mari, que ses enfants et toute la longue soirée est consacrée à la vie de famille. Ansi se trouve résolu un problème très aigu chez nous, dans les ménages où le gain de la femme est le complément indispensable de celui du mari.

On se demanda aussi quelle influence exerce sur les petits enfants, leur séjour quotidien dans les crèches, pendant que la mère est au travail. Beaucoup sont certainement mieux surveillés dans une crèche que par une mère présente, mais étourdie ou négligente. Il n'est pas facile de donner une réponse définitive à cette question.

Enfin, Mme Brum, commentant le principe «à travail égal, salaire égal» montra l'inégalité de traitement dans l'échelle des salaires de fonctionnaires — Zurich et Genève étant exceptés — et la position prise sur l'égalité de salaire, par les gouvernements, les employeurs et les employés à la dernière conférence du B.I.T.

Les assistantes se séparèrent enchantées les unes des autres, avec l'espoir de se retrouver au week-end de l'an prochain, pour lequel on projette des facilités offertes aux participantes lointaines.

DE-CI, DE-LA

Mrs Barbara Castle M.P. a été nommée déléguée suppléante pour la Grande Bretagne, à l'Assemblée générale des Nations Unies qui s'est ouverte à Lake Success, le 19 septembre.

✶

Miss Harvey, une suffragiste qui fut active dans la section d'Edinbourg, est une célébrité dans le monde de l'apiculture. C'est elle qui, en collaboration avec deux autres savants a découvert les causes d'une épidémie des abeilles, l'acariose. Cette découverte a rendu les plus grands services aux éleveurs d'abeilles.

✶

Dorothy Tangney, sénateur de l'Etat de Nouvelles Galles du Sud (Australie), a demandé au Sénat, si les femmes ne pourraient pas obtenir sur les lignes de transports maritimes, des billets à tarifs réduits, étant donné que leurs salaires sont à peine plus élevés que la moitié du salaire des hommes.

✶

Pour la première fois depuis la guerre, la Conférence internationale des services sociaux s'est réunie à Paris du 23 au 27 juillet. Plus d'un millier de travailleurs sociaux ont participé à cette rencontre, dont le thème général était : le service social en 1950, ses limites, son action, ses problèmes, ses techniques, ses perspectives d'avenir.

✶

Il y a, aux Pays-Bas, quinze femmes professeurs d'université. Huit d'entre elles professent à l'Université d'Amsterdam, une à l'Université calviniste. La seule université où ne professe aucune femme est l'université catholique de Nimègue.

✶

A Paris

D'aucuns demandent que le jour où elle sera rouverte, les femmes soient admises à la Bourse. Pourquoi les femmes ne serait-elles pas admises à ce marché des valeurs ? Elles ont le droit de vote, celui d'être élues ; elles peuvent être ministres et ne peuvent entrer en Bourse.C'est assez étrange. « Il n'y aura bientôt, » écrit un journaliste français, « que deux endroits au monde dont l'accès sera interdit aux femmes : les couvents du Mont Athos et la Bourse de Paris ».

Ce journaliste ne connaît pas la Suisse, sans cela il aurait pu ajouter à ces deux exemples d'ostracisme masculin, les Conseils législatifs et exécutifs de l'Helvétie, d'où les femmes sont soigneusement exclues. Il est vrai qu'on a vu pour la première fois, le 14 septembre, dans la sévère enceinte du Conseil national, sous les yeux ébahis des députés qui avaient peine à y croire, une superbe Valaisanne apporter des fleurs à « son » conseiller fédéral, M. J. Escher. Puisse cet acte hardi être de bon augure et contribuer au triomphe du postulat Pierre von Roten, faisant suite à tant d'autres iniatives en faveur du vote des femmes.

S. F.

Les brèves informations parues sous cette rubrique ont été glanées dans divers journaux féminins : International Women's News, Bulletin du Conseil International des Femmes, Bulletins des Conseils nationaux de Belgique et de Grande-Bretagne, Schweizer Frauenblatt, Die Frau, Women's Bulletin, etc.

Un Insitut vient d'être créé à Londre pour former des spécialistes chargés de la conservation des œuvres d'arts. Ils seront initiés aux différentes techniques et, en même temps, l'Institut servira de centre d'information où, de tous les musées, on pourra écrire pour avoir des renseignements sur les plus récentes découvertes de cette science nouvelle.

✶

On constate qu'en Israël, il y a moins de chômage parmi les femmes que parmi les hommes. Ce pays a reçu, en effet, un récent et fort contingent de personnes déplacées venues des camps d'Europe, et cela a accru la demande d'infirmières, d'institutrices et de jardinières d'enfants, afin de faire face aux différents services.

✶

En souvenir de Ginette Neveu, la célèbre violoniste française tuée dans un accident d'avion, des admirateurs de cette artiste ont lancé un appel à Sydney (Australie) afin de réunir des fonds qui permettront de créer une une bourse en souvenir d'elle.

Le lauréat de la bourse pourra suivre pendant trois ans les cours du Conservatoire de musique de Sydney pour étudier le violon, le piano et le français.

✶

La femme de notre ministre au Canada, Mme Victor Nef, s'est inscrite comme membre individuel de l'*Alliance de Sociétés féminines suisses*.

Les ancêtres des Turcs et le féminisme

Dans un article de Claude Farrère sur *les forces spirituelles de la Turquie*, je lis les lignes suivantes :

« Les Turcs sont originaires des confins de la Sibérie orientale. Leur terre d'origine fut et continue à être une terre pauvre. Ils y vivaient sous ces tentes de feutre noir à carcasse d'osier qu'on nomme *yourtes* et ils y menaient une existence patriarcale. Les hommes à cheval, galopaient au loin et rançonnaient la grande civilisation que le hasard avait mise à leur porte : la prodigieuse Chine, innombrable et millénaire.

» Les femmes occupaient la yourte et y exerçaient une autorité vigoureuse ; les hommes, le cas échéant, n'essayaient pas de se dérober à cette autorité. Quand le chef d'une tribu venait à mourir, le pouvoir absolu, jusqu'à ce que le nouveau chef fût choisi, était exercé par la femme du chef mort, la veuve ; et les plus rudes guerriers obéissaient à cette régente sans sourciller. En somme, des féministes, ne trouvez-vous pas ?

» Claude Farrère »

La « jeune Turquie », on le voit, a de qui tenir.

communiqué par Mme Derron-Ulliac.

Le service social industriel est-il compatible avec le syndicat ?[1]

Résultat d'une enquête faite auprès des assistantes sociales d'usine et des représentants syndicaux, ce travail, remarquable parce que le sujet était délicat et qu'il représente un magnifique effort, comprend en réalité 70 pages, écrites en allemand puis en français, sous la direction de Me A. Quinche, lic. jur., qui s'occupe depuis des années, d'organisation industrielle et sociale aux Usines Nestlé. Mais de ce gros travail nous entendrons un résumé en 15 pages.

Au cours de ses divers stages, Mlle Baur a pu étudier la question à fond et sous toutes ses faces : ouvrière d'usine (16 mois), assistante sociale d'un service social d'entreprise, puis, employée auprès de secrétaires de syndicats.

Voici, très résumées, ses expériences :

Il existe actuellement en Suisse cinquante-sept postes d'assistantes sociales d'entreprises, où celles-ci sont l'intermédiaire entre l'employeur et les ouvriers. Le service social d'usine a trouvé son champ d'action surtout à l'extérieur de l'usine : aide matérielle et morale aux ouvriers et à leurs familles, démarches diverses, etc. Pour tout cela, il faut beaucoup de tact. L'assistante sociale est en relations constantes avec les autorités.

Les quelques assistantes qui ont un poste à l'intérieur de l'usine s'occupent par exemple, du changement de travail, des questions d'hygiène, etc. L'attitude des assistantes a naturellement une grande importance.

Quand aux syndicats, ils collaborent à l'élaboration des lois ; ils sont aussi un centre d'information et leurs secrétariats sont ouverts à tous les ouvriers. Leur action s'exerce dans le même domaine que les assistantes sociales, mais l'action des uns n'est pas celle des autres, ne s'exerce pas de la même manière.

Certains secrétaires de syndicats se méfient du service social alors que d'autres estiment qu'il devrait être élargi. Dans plusieurs entreprises, la collaboration est déjà un fait et la grande majorité des assistantes sociales sont prêtes à collaborer, tandis que la plupart des secrétaires de syndicats sont d'accord pour un contact nécessaire lorsqu'il s'agit de questions d'ordre général.

Le résultat de cette enquête est, somme toute, encourageant, car sur les points les plus importants, elle a démontré que les opinions des assistantes sociales et celles des syndicats coïncident et qu'on a souvent pu collaborer.

Mlle Baur termine son exposé en suggérant des idées qu'elle voudrait voir se réaliser : rencontres avec chefs de syndicats, création d'un Centre qui comprendrait aussi le B.I.T., financement par les diverses associations et éventuellement par la Confédération et les cantons.

Les nombreux éloges adressés ensuite à l'auteur de ce travail donnent lieu presque à une nouvelle et intéressante conférence de la part de plusieurs autorités en la matière, mais nous ne voulons pas allonger outre mesure ce rapide compte rendu.

M.-L. P.

[1] Travail présenté par Mlle Marie Baur en vue de l'obtention du diplôme d'assistante sociale à l'Ecole d'Etudes sociales de Genève.

Le „Mouvement Féministe" est en vente à la librairie Payot, Molard, Genève. à la librairie Jullien, Bourg-de-Four

La souriante Madame Truman

Independence, dans l'Etat du Missouri, est une petite ville de 16 000 habitants, presque un faubourg de Kansas City. Sans doute, les habitants de la contrée se souviennent-ils d'avoir aperçu, il y a une trentaine d'années, une gracieuse jeune fille de taille moyenne, élancée, qui s'appelait Bess Wallace et appartenait à une famille établie dans le pays depuis trois ou quatre générations. La jeune Bess qui, à cette époque, portait de longues tresses brunes, était une écolière sérieuse et appliquée, fréquentant l'école secondaire d'Independence où elle obtint son diplôme. Elle poursuivit ses études à l'école Barston, institution pour jeunes filles de bonne famille de Kansas City.

Dans un petit pays voisin d'Independence, à Lamar, demeurait la famille Truman avec laquelle les Wallace entretenaient de très cordiales relations. C'est ainsi que la petite Bess devint la camarade de jeux préférée d'Harry Truman et entre les deux jeunes gens naquit bientôt une vive sympathie qui se mua par la suite en un plus tendre sentiment. Mais les temps étaient difficiles, les Wallace éprouvèrent des revers de fortune et Bess, afin de venir en aide aux siens, accepta une place d'institutrice dans une école.

Cependant, la première guerre européenne venait d'éclater et peu après, l'Amérique s'engageait à son tour dans le conflit. Le jeune Harry Truman dut revêtir l'uniforme d'officier et partir avec le corps expéditionnaire pour la lointaine Europe. Avant de s'embarquer, il alla rendre une dernière visite à son amie Bess et, au moment du départ, lui fit la promesse solennelle de l'épouser dès son retour. De son côté, c'est avec joie que la jeune fille prit l'engagement de l'attendre et les deux amoureux scellèrent ce serment d'un premier tendre baiser. A la fin du mois d'avril 1918, Harry fut démobilisé et renvoyé au pays avec le grade de capitaine.

Exactement six semaines plus tard, c'est-à-dire au cours du mois de juin, il épousa Bess Wallace. Les années qui suivirent furent plutôt difficiles pour le jeune couple ; Harry décida de tenter sa chance dans les affaires. Avec un ancien camarade d'études, il ouvrit un commerce de confection pour hommes à Kansas City. Mais la tentative ne fut pas heureuse et à la suite de cet échec, Truman se lança dans la vie politique et fut élu juge au tribunal du comté de Jackson ; entre temps, il s'inscrivit à la faculté de droit de Kansas City et y obtint son diplôme. Durant ces années, Bess Wallace-Truman partagea la vie et les difficultés de millions de femmes américaines. Journées remplies de nombreux devoirs domestiques, sociaux et professionnels, telle fut l'existence de la famille du futur président des Etats-Unis dans le modeste appartement de cinq pièces qu'elle occupait. La première Lady d'Amérique est une maîtresse de maison exemplaire, attentive et infatigable ; souvent sans le secours de la moindre servante, elle a toujours su rendre le foyer attrayant aux siens. Lorsque Truman fut élu sénateur en 1934, la famille se transféra à Washington. Mais si désormais, en sa qualité d'épouse du vice-président des Etats-Unis, Bess fut obligée de participer à toutes les réceptions et cérémonies officielles, elle n'en continua pas moins à mener le train de vie de toutes les femmes et mères américaines. Comme secrétaire de son mari, elle l'aida dans la rédaction de ses discours et lui servit d'habile assistante dans son travail, toujours prête à répondre aux incessants appels téléphoniques, à recevoir les innombrables solliciteurs. Elle a pris part activement à la campagne de réélection du président et elle n'est pas étrangère au succès remporté par celui-ci.

Connaissez-vous le genre de délassement tout particulièrement apprécié des époux Truman et de leur fille aux rares heures où ils peuvent s'accorder quelque repos ? C'est la musique ! Le populaire président est un excellent pianiste, sa femme et sa fille Margaret l'écoutent volontiers interpréter ses morceaux favoris et Margaret qui a fait des débuts remarqués dans la carrière de cantatrice, se fait accompagner au piano par son père au cours de ces soirées familiales. L'aimable Mme Truman a conservé sa taille mince ; ses cheveux grisonnants aux souples ondulations encadrent un visage avenant et elle est toujours vêtue avec la plus sobre élégance.

Certes, aucune définition ne saurait mieux lui convenir que celle que les Américains appliquent à leur « first Lady » : « She is plain, but she is quite a person » ! Ce qui équivaut à dire : « Elle n'est pas une beauté, mais elle est vraiment quelqu'un ! »

Fanny May.